FONDATION QUÉBÉCOISE DE L'ÉPILEPSIE

# La subvention de recherche de la FONDATION QUÉBÉCOISE DE L'ÉPILEPSIE

## Objectif

La subvention de recherche de la Fondation québécoise de l'épilepsie vise à soutenir un projet de recherche s'inscrivant dans le thème prioritaire défini par la Fondation.

Elle peut être accordée pour le démarrage d'un nouveau projet pilote, la réalisation ou la poursuite d'un projet de recherche en cours ne bénéficiant pas encore de financement, ou le financement d'une composante spécifique d'un projet de plus grande envergure, à condition que les activités visées par la demande ne soient pas déjà financées par une autre source.

## Thème prioritaire pour 2027

> *Évaluer scientifiquement l'impact de l'épilepsie sur les différentes sphères de vie des personnes vivant avec l'épilepsie : du contrôle des crises aux traitements et aux interventions multidisciplinaires*

## Présentation du dossier de soumission

Les points ci-après sont impératifs pour soumettre une candidature valide :

1. Les candidats doivent soumettre un seul fichier PDF contenant tous les documents exigés, dans l'ordre suivant :
   a. Feuille de signature — Deux (2) signatures seront nécessaires : celle du chercheur et celle du directeur du centre de recherche ou du directeur du département universitaire.

      La feuille de signature sera disponible pour téléchargement le 25 novembre 2026

b. Description du projet (voir point 2)
c. CV au format IRSC, version académique
CV canadien (CCV-CVC), ou CV des trois organismes (Tri-Agency CV).

2. La description du projet devrait comporter les sections suivantes :
   a. Contexte
   b. Hypothèse
   c. Objectif(s)
   d. Méthodes et analyses
   e. Impact
   f. Références sélectionnées
   g. Budget

> N.B. Frais indirects : la Fondation de l'Association québécoise de l'épilepsie est un organisme à but non lucratif dont les ressources financières, limitées, proviennent essentiellement de dons recueillis auprès de la population et de généreux donateurs. Dans ce contexte, la Fondation ne peut accepter qu'une partie des fonds octroyés dans le cadre de ses bourses soit utilisée pour couvrir des frais indirects de recherche, des frais généraux ou des frais administratifs institutionnels.

**Format:**

- Police: Times New Roman
- Taille des caractères: 12 points
- Longueur : 5 000 caractères (espaces non compris) excluant les références et les figures.
- Maximum de 2 figures (¼ de page chacune)
- Maximum de 15 références
- Budget: maximum de 1 page

3. La date limite pour soumettre la demande à la Fondation Québécoise de l'Épilepsie, par courriel à infofondation@aqepilepsie.org, est le 25 février 2027.

*L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*

## Principaux critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués par le comité scientifique de la Fondation québécoise de l'épilepsie selon les critères suivants :

- **Pertinence pour les personnes vivant avec l'épilepsie et retombées potentielles :** Ce critère constitue une priorité pour la Fondation. Le projet doit démontrer sa pertinence par rapport aux besoins des personnes vivant avec l'épilepsie et son potentiel à améliorer, directement ou indirectement, leur qualité de vie, leur autonomie, leur santé ou leur accès aux soins et aux services. Une attention particulière sera accordée aux retombées susceptibles de soutenir la mission et les activités de l'Association québécoise de l'épilepsie et de bénéficier à ses membres.
- **Respect du thème prioritaire :** Le projet doit s'inscrire dans le thème de recherche défini par la Fondation pour le concours.
- **Excellence scientifique et originalité :** Clarté de la problématique et des objectifs, rigueur de la méthodologie, pertinence des approches proposées et caractère novateur du projet.
- **Faisabilité et utilisation des fonds :** Réalisme des objectifs et du calendrier, adéquation du budget et capacité à produire des résultats significatifs avec les ressources accordées par la Fondation.
- **Compétence de la candidate ou du candidat (ou de l'équipe) :** Expertise pertinente, réalisations antérieures et capacité à mener le projet à terme.
- **Diffusion et mobilisation des connaissances :** Potentiel de diffusion des résultats auprès des personnes vivant avec l'épilepsie, de leurs proches, des professionnels de la santé et de la communauté scientifique. Les projets dont les résultats pourraient également contribuer aux activités de sensibilisation, de représentation et de défense des intérêts (*advocacy*) des personnes vivant avec l'épilepsie seront particulièrement appréciés, sans que cela constitue une exigence pour l'obtention de la subvention.
- **Ancrage québécois :** Le projet doit être réalisé au Québec par une chercheuse, un chercheur ou une équipe de recherche œuvrant au Québec.

## Déclaration et signatures

La personne candidate doit signer et dater le présent formulaire avant de le retourner. Cette page signée doit être incluse dans le dossier complet, avec toutes les pièces justificatives, regroupées dans un seul fichier PDF.

En soumettant ce dossier, la personne candidate confirme l'exactitude des renseignements fournis et reconnaît avoir pris connaissance des critères et modalités de la subvention de recherche 2027.

Signature de la candidate ou du candidat : _____

Date : _____

Signature de la directrice ou du directeur de recherche : _____

Date : _____

## Envoi du dossier

Le formulaire dûment rempli, signé et daté, ainsi que l'ensemble des documents exigés, doivent être regroupés dans un seul fichier PDF et transmis par courriel à : infofondation@aqepilepsie.org

**Date limite de réception :** 1er février 2027